



Académie d'Agriculture de France

Agriculture - Alimentation - Environnement

Synthèse des débats consacrés à l'avenir de la recherche agronomique

par Guy. PAILLOTIN¹

Le 11 octobre 2006, l'Académie d'Agriculture de France a souhaité consacrer l'une de ses séances à la célébration du soixantième anniversaire de l'INRA (Institut National de la recherche agronomique). A cette occasion la priorité a été donnée à des communications de chercheurs engagés dans le domaine des productions animales et végétales ainsi que dans les secteurs des sciences économiques et sociales. La participation des ministres en charge de l'agriculture et de la recherche a constitué un hommage de plus, très apprécié, à l'œuvre indiscutable de l'INRA.

Pour autant nombre de questions qui se posent à propos de la recherche, ou qui sont adressées à la recherche n'ont pas été, volontairement, abordées lors de cette célébration. Aussi notre Compagnie a-t-elle souhaité consacrer une nouvelle séance pour tenter de répondre à ces interrogations. Toutes nos sections ont réalisé à ce propos un travail de réflexion qui témoigne de l'importance que revêtent à nos yeux les activités de recherche.

Les questions qui se posent aujourd'hui ne sont pas anodines, certaines peuvent déranger, mais rien ne serait pire que de tenter de les occulter. Nos sections les ont donc abordées sans parti pris. Pour être concret, citons-en quelques unes.

Y a-t-il aujourd'hui des questions économiques, sociales ou éthiques qui réclament une quête accrue de connaissances ?

Si oui, et tel est notre diagnostic convient-il d'appeler l'État à fournir un effort supplémentaire ou durable ? Cet effort doit-il aller en direction de la recherche publique ? Y a-t-il dans cet effort, qu'après analyse nous appelons de nos vœux, un rôle particulier, spécifique qui soit dévolu à la recherche agronomique ?

Nous nous sommes bien sûr questionnés sur le fait de savoir si ces interrogations étaient bien nouvelles et nous avons trouvé plusieurs raisons de le penser : l'internationalisation de nombre de problèmes économiques, sociaux et environnementaux ; la refondation des disciplines scientifiques, l'élargissement des préoccupations de la recherche agronomique à des aspects non strictement

¹ Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture de France.

limités à l'agriculture ; l'évolution de notre société qui conduit à une modification de ses relations avec la science et l'expertise.

Toutes ces problématiques ont mobilisé le travail de nos sections et ont fait l'objet de notre séance du 20 décembre 2006.

Les débats qu'elle a suscités furent très riches, ce qui témoigne de notre intérêt pour la recherche. De ces débats, je souhaite tirer quelques conclusions synthétiques. Elles s'organisent selon les trois axes que j'avais proposés à la réflexion de nos sections : pourquoi faut-il soutenir ou non une recherche agronomique publique ? Quels thèmes prioritaires faut-il retenir pour celle-ci ? Quelle organisation de la recherche faudrait-il privilégier ?

Certains s'étonneront peut-être que l'accent ait été mis sur la recherche publique. Il ne s'agit pas dans notre esprit d'un choix corporatiste, mais de nous poser cette question essentielle pour tous les acteurs de la recherche. Y a-t-il dans le domaine agronomique assez d'éléments pour consolider son ancrage dans la sphère publique ? Allons plus loin, y a-t-il encore en agriculture des éléments qui ressortissent à la notion de bien public ou faut-il considérer que ce secteur appartient, aujourd'hui, pour l'essentiel au domaine des intérêts privés ? Sans trop anticiper sur la suite de notre argumentation, la réponse de notre Compagnie est qu'il y a bien un intérêt public à soutenir, voire à développer, la recherche agronomique.

1/ Pourquoi faut-il consentir un effort de recherche publique et pourquoi en agronomie ?

Notre Académie rappelle avec force que la recherche, si elle ne constitue pas l'unique moteur du progrès, est la source irremplaçable de la nouveauté et par là même de l'innovation qu'elle soit économique ou sociale. Notre société, préoccupée à juste titre par les risques qu'elle peut rencontrer, se doit cependant de préparer l'avenir sans se replier sur elle-même. La maîtrise de cet avenir ne peut pas se faire sans renouvellement des connaissances et plus il dépend de choix collectifs plus cet acquis de connaissances doit faire appel à un effort public. En complément de cette analyse, force est de constater que l'abandon de tout effort est la voie la plus sûre d'aller vers le déclin et vers la dépendance : nous devons garder un accès au stock mondial des connaissances et pour cela contribuer à son enrichissement, nous avons un devoir moral d'ouvrir de nouveaux champs conceptuels à l'activité des hommes. Enfin, sur un plan peut-être plus « intéressé », nous devons nous prémunir contre la délocalisation des centres internationaux de recherche et de formation.

Pour autant, nous considérons comme un facteur de progrès, comme une véritable stimulation intellectuelle la prise en compte de ce qu'on appelle « la demande sociale ». L'angoisse réelle de nos concitoyens à l'égard d'un progrès qui lui serait imposé, oblige la recherche - notamment publique - à revisiter ses objectifs, à en faire une analyse critique fondée sur une éthique de responsabilité au service du bien public. Dans la pratique ceci doit amener la recherche publique à se préoccuper davantage d'assurer des liens forts avec la formation et de consacrer des moyens significatifs à l'information et à la vulgarisation. Le rôle de la recherche dans l'expertise a également été mis en avant, sans pour autant en occulter les risques : l'expertise peut, selon l'usage qu'on en fait, être un outil de maîtrise par nos concitoyens du progrès scientifique et technique, mais elle peut

aussi devenir, à son insu, un outil d'une nouvelle technocratie tout à fait condamnable.

S'agissant plus spécifiquement de la recherche agronomique, selon la logique que nous avons respectée jusqu'ici, notre Académie a souligné :

✓ L'importance économique de l'agro-alimentaire en France et en Europe. L'existence pour la sauvegarde de nos atouts de plusieurs « menaces » : économiques dans le contexte de la mondialisation, environnementales avec les conséquences, qu'il est vain de relativiser, des changements climatiques.

✓ La nécessité, sur laquelle nous reviendrons, de mieux harmoniser les avancées des sciences spécialisées avec les demandes plus globales des acteurs de l'agro-alimentaire. Une telle nécessité appelle de la cohérence intellectuelle que seule la recherche publique a la légitimité de développer dans le respect équitable des intérêts de tous ses partenaires.

✓ L'évidente exigence de prendre compte les nouvelles aspirations des consommateurs et des citoyens et d'avoir, à cet égard, un regard résolument international conforme à la vocation de rayonnement de notre pays et de l'Europe.

✓ En bref, l'obligation de s'ouvrir à de nouveaux enjeux, que nul en dehors de la recherche publique ne pourrait véritablement faire siens : l'évolution de la demande sociale, la prise en compte du développement durable, le souci d'équité à l'échelle nationale et internationale.

2/ Les thèmes prioritaires de la recherche agronomique

Nous n'avons pas sur cette question, l'ambition de nous substituer aux organes de décision des institutions publiques de recherche. Toutefois nous souhaitons leur indiquer que c'est une ardente obligation de leur part que de faire face à de nouveaux enjeux. Nous en avons finalement distingué trois :

• les nouvelles demandes. Sans aller jusqu'à affirmer que la demande de recherche doit régir la recherche, ce qui serait contraire à l'idée que celle-ci par essence crée du neuf, nous devons insister, comme bien d'autres sur l'irruption de nouvelles demandes :

- contrôle et diminution des risques pour les consommateurs,
- maîtrise des risques de production pour les agriculteurs,
- recherche de diversification et donc de qualité,
- prise en compte des nouveaux débouchés de l'agriculture, et de la foresterie, notamment en matière énergétique,
- souci de multifonctionnalité du monde agricole.

Rien là que ne connaissent et les instituts de recherche et les pouvoirs publics.

• Assurer une convenable articulation entre disciplines très spécialisées et approches plus intégrées.

C'est le vœu de tout le monde, mais il serait bien audacieux de prétendre que cela est facile. Il s'agit là d'un des objectifs spécifiques des animateurs de la recherche agronomique. Il s'agit même peut-être là de leur justification existentielle. D'un

côté il faut développer les connaissances en génétique moderne, en nutrition, en physico-chimie de l'environnement, et en économie quantitative, de l'autre « savoir comprendre » le fonctionnement d'agro-éco-systèmes, d'organismes réels, de groupes sociaux...

- Etre attentif aux frontières de la recherche agronomique et ne pas ignorer ce que celle-ci peut fournir comme modèles à d'autres secteurs de la recherche au premier rang desquels nous plaçons la santé humaine. Enfin, dans la même perspective, ne pas ignorer les demandes sociales qui se situent à la périphérie de l'agriculture prise au sens large (énergie, loisirs, gestion des déchets,...)

3/ Organisation du dispositif de recherche

Notre Compagnie a renouvelé des conseils déjà bien intégrés dans l'esprit des responsables de la recherche qu'il s'agisse de la valorisation, des nécessaires rapprochements avec l'enseignement supérieur (point au demeurant essentiel), de l'évaluation de chercheurs,....

Trois points ont cependant retenu leur attention au-delà des questions très (trop peut-être) classiquement évoquées :

- la synergie des recherches en biologie végétale qui appelle une meilleure concertation entre CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et INRA (Institut national de la recherche agronomique), concertation que l'ANR (Agence nationale de la recherche) ne peut pas, à elle seule, réellement conforter.
- De façon totalement parallèle, la synergie en recherches animales suppose une concertation entre AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire de l'alimentation), CNRS et INRA.
- La mise en œuvre d'une véritable stratégie internationale de notre recherche agronomique qui appelle un net rapprochement, pourquoi pas une fusion entre le CIRAD (Centre de coopération internationale pour la recherche agronomique et le développement) et l'INRA.

Voilà quelques éléments qui ressortent à l'évidence de nos débats. Dans leur foisonnement, il ne faut pas oublier l'essentiel : la nécessité qu'il y a à soutenir la recherche et notamment dans un secteur déterminant pour notre avenir, la recherche agronomique.